

RAPPORTEUR : Emmanuel AGIUS, Président

TITRE : Projet de SRADDET Hauts-de-France. Avis du SYMPAC

Mesdames, Messieurs,

La loi Notre du 7 août 2015 a demandé aux régions de se doter d'un Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET).

Après une longue période de concertation, le Conseil Régional des Hauts-de-France a délibéré, lors de sa séance plénière du 31 janvier 2019, sur la stratégie élaborée dans le cadre d'un projet de SRADDET.

Par courrier en date du 15 avril 2019, Monsieur le Président du Conseil Régional sollicite l'avis du SYMPAC, conformément à l'article L 4251-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, sur ce dossier qui sera ensuite soumis à enquête publique, avant approbation.

Le document se présente sous la forme d'un rapport en quatre parties : le diagnostic, la vision régionale, les objectifs et la gouvernance. Il est accompagné d'une cartographie de synthèse.

L'objectif fixé par la Région pour notre littoral est un développement de l'économie maritime, tout en préservant l'attractivité du littoral. Le Calaisis est identifié comme un pôle d'envergure régionale et comme hub logistique, ce qui implique des objectifs d'aménagement ambitieux en cohérence avec nos grands projets et s'inscrivant dans une stratégie de valorisation des flux considérables qui transitent par le territoire.

Après consultation des trois intercommunalités, la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq nous a fait part des observations qu'elle entend émettre dans son avis sur le SRADDET. Deux points de vigilance méritent d'être également soulignés par le SYMPAC :

- la ville de Oye-Plage n'est pas identifiée comme pôle intermédiaire dans l'ossature régionale, alors que le SCOT identifie la ville de Oye-Plage comme un bourg-relais, au même titre que Audruicq, Ardres ou Guînes ;
- la règle 15 du SRADDET prévoit que les extensions urbaines doivent être conditionnées à la présence de transports en commun ou de la possibilité d'usage de modes doux, permettant notamment un usage limité de la voiture. Ce principe est difficilement applicable en milieu péri-urbain-rural qui ne serait pas doté d'un véritable système de Transport en Commun.

Par conséquent, je vous propose, Mesdames, Messieurs, d'émettre un **avis favorable** au projet de Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) des Hauts-de-France, assorti de ces deux observations.

Acte certifié exécutoire compte tenu de :

- sa réception en Sous-Préfecture le 27 juin 2019
- son envoi à l'affichage au siège du SyMPaC et ceux des EPCI le 26 juin 2019

Le Président du SyMPaC

Emmanuel AGIUS

ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Président,

Emmanuel AGIUS



COMITE SYNDICAL DU 20 JUIN 2019

Le vingt juin de l'an deux mille dix-neuf, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le onze juin deux mille dix-neuf, s'est réuni à CALAIS en la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel AGIUS et sous la présidence de Monsieur Pascal PESTRE en ce qui concerne le vote du compte administratif.

Étaient présents :

Mmes Malika BOUAZZI, Jacqueline DEWET, Michèle DUCLOY, Maïté MULOT FRISCOURT, MM. Emmanuel AGIUS, Guy BEGUE, Gérard CLAIS, Michel HAMY, Dominique LEGRAND, Fabrice MARTIN, Pascal PESTRE, Philippe VERON (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Clotilde BEAUFILS, Béatrice BOULANGER, Nicole CHEVALIER, MM. Olivier MAJEWICZ, Frédéric MELCHIOR, Daniel PIQUET, Guy VERMERSCH, Patrick WAY (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Mme Brigitte HAVART, MM. Eric BUY, Bruno DEMILLY, Claude KIDAD, François LE GALL, Ludovic LOQUET, Pierre PREVOST (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Étaient excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr AGIUS), Nadine DENIELE VAMPOUILLE (pouvoir Mr MARTIN), Nicole HEUX (pouvoir Mme BOUAZZI), MM. Pierre-Henri DUMONT, Gérard GREMAT (pouvoir Mme DEWET), Bernard LELIEVRE (pouvoir Mme DUCLOY), Philippe MIGNONET (pouvoir Mr PESTRE), Henri-Christian SEREDNICKI (pouvoir Mr LEGRAND) (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

MM. Jean-André DELACRE, Julien RENAULT (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Marc MEDINE, Antoine PERALDI, Thierry POUSSIERE, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Étaient Absents :

M. Guy ALLEMAND (**Grand Calais Terres & Mers**).

M. Yves ENGRAND (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**).